

## UN(E) CONSEILLER(E) EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS (H/F)

*Convaincu des effets de la prévention des risques professionnels sur l'amélioration des conditions de travail, vous souhaitez contribuer à la dynamique des services publics ? Vous désirez accompagner les collectivités territoriales dans leur démarche de préservation de la santé et sécurité au travail ? Force de proposition et pédagogue, vous appréciez travailler en autonomie dans un cadre collaboratif ? Rejoignez le CDG 35 !*

Le Centre de Gestion 35 accompagne les collectivités d'Ille-et-Vilaine dans la gestion de leurs ressources humaines en proposant des missions de conseil, afin de les aider à prévenir les risques professionnels auxquels les agents sont exposés à la fois par la spécificité de leur activité et par la diversité des métiers qu'ils exercent.

Ainsi, le CDG recrute un **Conseiller en prévention des risques professionnels** chargé d'accompagner les collectivités du département et leurs services dans leurs actions. Placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service Prévention - Protection Statutaire et Sociale et sous l'étroite collaboration du responsable des activités prévention des risques professionnels, vous assurerez les missions suivantes :



- Limiter le niveau de responsabilité de l'employeur en contrôlant les conditions d'application des règles d'hygiène et de sécurité dans les locaux des collectivités et en proposant des mesures d'amélioration.
- Accompagner les collectivités dans leur démarche de prévention des risques professionnels.
- Améliorer les conditions de travail en réalisant des analyses d'activités professionnelles avec propositions d'actions correctrices.
- Sensibiliser les élus et les agents sur des thématiques de prévention des risques professionnels en animant des rencontres et en rédigeant des documents pédagogiques.
- Assurer une veille dans les domaines dont vous avez la charge pour assister techniquement et juridiquement les collectivités.



- De formation supérieure en Hygiène, Sécurité, Environnement, Ergonomie, vous êtes titulaire de la formation d'agent chargé des fonctions d'inspection.
- Vous connaissez l'environnement territorial et les compétences exercées par les collectivités. Une expérience sur des fonctions de conseiller en prévention est exigée.
- Vous possédez des capacités d'anticipation, d'animation, de gestion de projets.
- Vous êtes disponible, dynamique, doté(e) d'un sens de la pédagogie et disposez de qualités relationnelles et rédactionnelles.
- Permis B exigé (nombreux déplacements en collectivité).

- **Poste permanent** - recrutement ouvert sur le grade de technicien - technicien principal - candidat inscrit sur liste d'aptitude, mutation, détachement. A pourvoir au 1<sup>er</sup> avril 2025. **Date limite des candidatures : 13 février 2025.**

- Basé au siège du CDG 35 à Thorigné-Fouillard (35), à la périphérie Est de Rennes, au sein du Village des collectivités territoriales.